

## **Avis FSU déposés lors du CHS CTA du jeudi 1 octobre 2020**

### **Avis n°1**

Afin de prévenir les risques liés au port du masque et prévenir leurs effets. Le CHSCTA demande que :

- le nombre de masques attribués corresponde à une semaine d'utilisation,
- les performances des masques soient suffisantes pour les enseignants du 1er degré, les enseignants d'EPS et les personnes fragiles,
- les établissements ou services mettent plusieurs sortes de masques à disposition pour s'adapter à la morphologie de chacun,
- une étude soit réalisée sur l'impact du port prolongé du masque sur la santé ( voix , voies respiratoires, peau, déshydratation, etc.)

### **Avis N°2**

La situation des personnels vulnérables doit être prise en compte quelle que soit la situation de l'établissement ou du service.

Les moyens nécessaires et adaptés à leur protection doivent être mis en œuvre. Nous demandons que cela soit rappelé à chaque chef de service ou d'établissement responsable de la santé des personnels.

### **Avis N°3**

La situation sanitaire actuelle modifie les conditions de travail des personnels impactant leur santé au travail et les conditions d'études des jeunes. Le CHSCT de l'académie de Besançon, demande que les attendus des programmes et les modalités des épreuves soient mis en concordance avec les conditions d'enseignement. Pour la part qui ne relève pas de l'académie le CHSCTA demande que cet avis soit relayé au niveau ministériel.